

Médecin



© Sepy / Fotolia

Depuis 10 ans, on observe une baisse du nombre de médecins généralistes. Certaines régions connaissent même une véritable pénurie. Ce secteur offre donc de belles perspectives d'emploi. En 2020, la Paces est réformée pour permettre l'accès en médecine à des profils plus variés d'étudiant-e-s.

DE BONNES PERSPECTIVES D'EMPLOI



Certaines régions de France sont confrontées à une pénurie de médecins

Réforme de la Paces

En 2020, la première année commune aux études de santé (Paces) est supprimée. Elle est remplacée par 2 nouvelles voies d'accès : le Pass (parcours accès santé spécifique) et la L.AS (licence accès santé). Attention, l'accès à ces études reste très sélectif.

DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS



226 859 médecins en France, dont

- 102 246 en exercice libéral
- 69 865 salarié-e-s à l'hôpital
- 27 157 en exercice mixte
- 27 591 salarié-e-s d'autres établissements

Source : Dares

FORTE DEMANDE SUR PARCOURSUP



Source : MENSUR

Secteur et emploi

La France risque une pénurie de médecins

Les nombreux départs à la retraite et les fermetures de cabinets devraient permettre le recrutement massif de jeunes médecins. Les étudiant-e-s en médecine n'ont donc pas de souci à se faire.

■ Baisse du nombre de médecins

Avec 226 859 médecins exerçant une activité en 2019, les Français sont plutôt bien pourvus en personnel médical. Mais face au vieillissement de la population et aux nombreux départs à la retraite des médecins dans les années à venir, la France risque de manquer de praticiens.

D'après le Conseil national de l'ordre des médecins, il y aurait depuis 2010 une baisse de 10 points du nombre de médecins en activité régulière, notamment en ce qui concerne la médecine généraliste.

Par ailleurs, l'ensemble des postes à temps plein ne seraient pas pourvus à l'hôpital. Des spécialités comme la radiologie, l'ophtalmologie, la médecine du travail, l'oncologie, l'anesthésie-réanimation manquent de médecins à temps plein.

Afin de permettre une diversité de profils d'étudiants qui accèdent aux études de médecine, la première année d'études est réformée. Anciennement nommée Paces, elle s'appelle dorénavant Pass et comprend des enseignements pluridisciplinaires. Les études de médecine deviennent également accessibles à des étudiants issus d'autres formations

(droit, économie, psychologie...) à partir du moment où ils suivent, dans le cadre de leur licence (L.AS), une mineure en santé.

■ Des disparités selon les régions

Ouvrir un cabinet est plus difficile dans le Sud que dans le Nord de la France. Les petits hôpitaux de province sont aussi beaucoup moins sollicités que ceux des grandes villes. Des dispositions ont été prises pour inciter les jeunes diplômés à s'installer dans les régions rurales qui manquent de professionnels de santé : aides financières à l'installation, prêts de logement...

Contrat d'engagement de service public

Avec le contrat d'engagement en service public (CESP), le gouvernement propose une aide financière de 1 200 € brut par mois (en plus de la rémunération d'externe et compatible avec une bourse), aux étudiants en médecine. En échange, les bénéficiaires du contrat d'engagement de service public s'engagent, pendant une période égale à celle du versement de l'allocation (2 ans au minimum), à exercer dans une zone où l'offre médicale fait défaut ou à choisir une spécialité moins représentée. En 2018-2019, 303 contrats d'engagement de service public étaient proposés aux étudiants en médecine et 258 pour les internes.

À savoir : depuis la rentrée 2019, seuls les étudiants du 2^e et 3^e cycle de médecine ont accès au CESP.

Plusieurs modes d'exercice

Salarié-e ou libéral-e, généraliste ou spécialiste, le ou la médecin peut travailler au sein de nombreuses structures et sous différentes modalités. Sur les quelque 226 859 médecins que compte la France, 102 246 travaillent en libéral, 69 865 comme salarié-e-s hospitalier-ère-s, 27 157 combinent à la fois le libéral et le salariat et 27 591 exercent comme salarié-e-s dans d'autres types de structures.

■ En libéral

Un médecin sur deux travaille uniquement en libéral. C'est le cas de près de 35 % des spécialistes et de 70 % des généralistes. Il leur arrive cependant d'assurer des vacations dans des centres de santé ou à l'hôpital, en plus de leurs consultations privées.

Recevoir les patients à son cabinet présente plusieurs avantages : être son propre patron, gérer soi-même son emploi du temps, suivre ses patients plus longtemps et bénéficier de meilleurs revenus. Mais l'exercice libéral a aussi ses contraintes : poids de l'emploi du temps (peu de congés), de la gestion ad-

Paris Med

Les loyers élevés et la hausse du coût de la vie dans la capitale ont également provoqué une certaine désertification de médecins à Paris. Certains arrondissements pourraient perdre près de la moitié de leurs professionnels de santé en secteur 1. La Ville de Paris propose une aide financière à l'installation des professionnels de santé appelée « Paris Med ». En contrepartie, les professionnels s'engageront à exercer en secteur 1 ou à pratiquer des tarifs conventionnés et à s'implanter localement pour une durée minimum de 3 ans, dans l'un des 39 quartiers sélectionnés. Ils mèneront par ailleurs, dans le cadre du cabinet, des actions de santé publique sur le territoire parisien : prévention et dépistage, participation à la permanence des soins ambulatoires, éducation thérapeutique du patient...

<http://parismed.paris.fr>

■ Développement des maisons de santé

De nouveaux modes d'exercice sont également encouragés, comme la pratique en maisons de santé pluridisciplinaires associant sur un même site des médecins, des kinés, des infirmières, des pharmaciens, des orthophonistes, des psychologues... Beaucoup sont situées en milieu rural.

ministrative (prise de rendez-vous, comptabilité...) et des investissements financiers (loyer, matériel...). Pour alléger ces charges, les jeunes médecins ont tendance à s'installer à plusieurs.

L'État ou les collectivités locales ont aussi mis en place des aides (primes à l'installation, exonérations fiscales...) destinées à faciliter l'installation en zone rurale.

Dans tous les cas, le Conseil de l'ordre peut aider à choisir un lieu d'exercice. Il délivre des informations sur les besoins régionaux et des conseils pratiques.

www.conseil-national.medecin.fr

■ Salarié·e à l'hôpital

1 médecin sur 3 est salarié d'un centre hospitalier public ou privé. C'est le cas de 40 % des spécialistes. Comme pour l'exercice en libéral, le salariat a des aspects positifs et négatifs. Pour les avantages, citons la possibilité de travailler en équipe pluridisciplinaire, de bénéficier des avancées médicales et des techniques nouvelles, de faire évoluer sa carrière.

Dans le public, il est possible d'avoir un statut de contractuel ou de devenir praticien hospitalier (sur concours), ce qui permet d'évoluer vers l'enseignement et la recherche au sein des centres universitaires. Cependant, les conditions de travail ne sont pas faciles : manque de moyens, gardes la nuit et le week-end, revenus plus modestes qu'en exercice libéral...

OFFICIER·ÈRE MÉDECIN DANS L'ARMÉE

L'armée recrute des médecins ou des pharmaciens militaires via l'Ésa (École de santé des armées). Le concours d'entrée est ouvert aux bacheliers et, à partir de 2020, pour tous les étudiants en médecine (1700 candidats environ pour 115 places en 2019). Les études durent 9 ans et se font à l'université de médecine de Lyon. Les étudiants reçoivent une formation militaire complémentaire. Pendant toutes leurs études, ils sont nourris, logés et rémunérés.

www.defense.gouv.fr/sante

■ Autres salarié·e·s

En France, 27 591 médecins sont salarié·e·s non hospitalier·ère·s et exercent dans des secteurs très divers.

Recherche

Les organismes de recherche (Inserm, Institut Curie, Institut Pasteur...) recrutent des médecins, à condition qu'ils aient complété leur cursus par un master recherche suivi d'un doctorat, voire d'un postdoctorat. Les métiers sont passionnants, mais les postes sont rares et les concours difficiles.

> Cf. dossier Actuel-Cidj n°2.817 *Les métiers de la recherche*.

Industrie pharmaceutique

Ce secteur en croissance embauche des médecins chercheurs pour des études cliniques et en recherche et développement. Mais, pour faire face à la concurrence des pharmaciens et des ingénieurs chimistes, il faut une formation complémentaire (Desc de pharmacologie, par exemple).

> Cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.731 *Pharmacien·ne et préparateur·trice en pharmacie*.

Centres d'analyses privés

Le médecin biologiste encadre les techniciens de laboratoire. Les postes sont ouverts aux titulaires d'un DES biologie médicale.

> Cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.841 *Les métiers de la biologie*.

Administration

Les caisses primaires d'assurance-maladie recrutent sur concours des médecins afin de veiller à l'utilisation des fonds, de contrôler les allocataires et les professionnels. L'Éducation nationale recrute des médecins scolaires (sur concours), et des places sont également à prendre dans les ministères (Santé, Justice, Défense...), sans oublier la fonction publique territoriale (dispensaires, maisons de retraite, crèches...).

Pour plus de détails sur ces recrutements, reportez-vous directement aux sites des organismes concernés ou des ministères.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj n°2.01 *Travailler dans la fonction publique d'État*; n°2.02 *Travailler dans la fonction publique territoriale*; n°2.03 *Travailler dans la fonction publique hospitalière*

Médecine d'urgence et humanitaire

Grande disponibilité, dévouement, santé physique et morale à toute épreuve ! La médecine d'urgence, qui accueille 24h/24 des patients en danger ou en situation de détresse, fait travailler des urgentistes de jour comme de nuit. En revanche, les missions proposées par les organismes humanitaires (Médecins sans Frontières, Médecins du Monde...) sont de courte durée (de 6 mois à 2 ans), en France comme à l'étranger.

> Cf. dossier Actuel-Cidj n°2.09 *Les métiers de l'humanitaire*.

MÉDECINS ÉTRANGER·ÈRE·S

Par manque de praticiens en médecine d'urgence, chirurgie, psychiatrie et autres spécialités, certains hôpitaux emploient des médecins étrangers. Ils sont plusieurs milliers à être embauchés, mais sous contrat précaire et bien moins rémunérés que leurs collègues français...

Métiers

Généraliste ou spécialiste ? ■ ■ ■ ■

La réglementation actuelle des études médicales permet aux étudiant-e-s de se spécialiser dans 44 spécialités médicales ou chirurgicales. Elles peuvent concerner une partie de l'organisme (le cœur pour le-la cardiologue), un type de patient (les enfants pour le-la pédiatre) ou une technologie (l'imagerie médicale pour le-la radiologue)...

■ Médecin généraliste

Lorsqu'il est installé en libéral, en ville comme en zone rurale, le généraliste est le premier interlocuteur médical des patients.

Face aux problèmes de santé (maladie, blessure, choc psychologique...), le médecin doit faire un diagnostic sur la base d'éléments multiples: interrogatoire clinique, auscultation sous forme d'examen, palpation, prise de tension, explorations fonctionnelles... Des examens complémentaires (radiographies, analyses...) peuvent être nécessaires. Au vu des résultats, un traitement peut être prescrit et des soins prodigués.

Le généraliste assure le suivi des vaccinations et le bilan de santé des enfants. Il peut aussi, en toutes circonstances, apporter assistance à une vie en péril. En libéral, il peut recevoir tous les jours de nombreux patients, ce qui implique une grande amplitude horaire.

Dans la plupart des cas, le praticien partage sa journée ou sa semaine entre visites à domicile et consultations à son cabinet. Il peut faire aussi des vacations auprès de services sociaux ou à l'hôpital. Salarié ou libéral, des gardes de nuit ou de week-end peuvent lui être imposées.

Qu'un médecin soit généraliste ou spécialiste, il doit être inscrit auprès du Conseil national de l'ordre des médecins pour exercer.

www.conseil-national.medecin.fr

Salaire brut mensuel débutant: 3 000 € environ.

Formation: diplôme d'État docteur en médecine
Réforme: la Paces (première année commune aux études de santé) est supprimée en 2020. L'accès à la formation en médecine est remanié notamment pour diversifier les profils accédant aux études de santé. Deux possibilités d'intégrer la 2^e année de médecine: une première année via le Pass (parcours accès santé spécifique) ou une licence accès santé (L.AS).

■ Médecin spécialiste

Chirurgien, pédiatre, ORL, dermatologue... Il existe des médecins spécialisés dans une partie du corps (le cœur pour le cardiologue...), un type de patients (les enfants pour le pédiatre...) ou encore une technologie (l'imagerie médicale pour le radiologue...).

Anesthésiste-réanimateur-trice

L'anesthésiste endort les patients qui subissent une opération chirurgicale. L'anesthésie peut être locale ou générale. Il assiste le chirurgien, surveille l'état de la personne opérée au réveil et atténue les douleurs postopératoires. Il peut également intervenir en urgence, par exemple dans le cas d'altération des fonctions vitales.

Formation: cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité.

Cardiologue

Essoufflements, douleurs thoraciques, palpitations, infarctus... Les maladies cardio-vasculaires constituent une des premières causes de mortalité en France. C'est dire l'importance du travail

Témoignage

I. Alfonsi, médecin généraliste

La première raison de pratiquer la médecine doit rester celle de vouloir accompagner les gens au mieux en ce qui concerne leur santé physique et mentale. J'insiste sur le côté mental car il fait partie intégrante de l'examen clinique. Il est important de garder en tête la dimension humaine: nous devons prendre le temps d'écouter le patient, afin de mieux le connaître. Le métier peut être chronophage. Il permet une remise en question et une implication quotidiennes enthousiasmantes. C'est un métier inestimable avec un salaire plus que confortable pour un praticien installé en ville.

du cardiologue, toujours à l'affût des innovations techniques et thérapeutiques.

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité.

Chirurgien-ne

Greffe de rein ou ablation de l'appendicite? Le chirurgien officie au bloc opératoire d'un hôpital ou d'une clinique. Entouré de son équipe médicale, il réalise toutes sortes d'interventions chirurgicales : réparation de traumatismes, traitement d'infections, pose de prothèses...

La profession se décline en de nombreuses spécialités : neurochirurgie, chirurgie cardiaque, digestive, urologique, stomatologique, esthétique...

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité chirurgicale, voire 2 ans de clinicat.

Dermatologue

Le dermatologue est spécialisé dans le traitement des maladies de la peau et des muqueuses (acné, eczéma, verrue, allergie au soleil, cancer de la peau...). Il effectue également des actes esthétiques (peeling...).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Endocrinologue

Ce médecin est un spécialiste des hormones. Certains troubles comme les troubles de la puberté (tardive ou précoce), de la ménopause, les problèmes de fécondité ou de stérilité peuvent être liés à des problèmes hormonaux. Il étudie également les dysfonctionnements de la thyroïde ou du métabolisme (problème de surpoids, obésité, cholestérol).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Gastro-entérologue

Le gastro-entérologue traite tous les troubles de l'appareil digestif, de la bouche à l'anus, en passant par l'estomac, les intestins, le foie, le pancréas (cirrhose, hépatite, calcul biliaire, reflux gastro-œsophagien, cancer du côlon...).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Gérontologue

Ce médecin est un spécialiste des maladies liées à la vieillesse (troubles de la mémoire, handicaps...). Il peut travailler en hôpital ou en maison de retraite. La gérontologie, ou gériatrie, est une discipline médicale depuis 2005. Avec le vieillissement de la population, les besoins sont croissants.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de spécialité.

MÉDECINES DOUCES

Acupuncture, médecine chinoise, sophrologie, phyto-aromathérapie, homéopathie, hypnothérapie... Les médecines douces ou « différentes » sont nombreuses.

Cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.714 Les formations aux médecines alternatives.

Gynécologue médical-e / Gynécologue obstétricien-ne

En cabinet ou à l'hôpital, le gynécologue médical assure le suivi des patientes et parturientes : soins, contraception, aide à la procréation...

De son côté, le gynécologue obstétricien, spécialiste des grossesses pathologiques, exerce principalement à l'hôpital, en service maternité.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de gynécologie médicale ou 5 ans de gynécologie obstétrique.

Médecin du sport

Rattaché à une fédération ou à un club, le médecin du sport veille à la bonne santé des athlètes, en évaluant notamment leur résistance à l'effort. Il soigne aussi les tendinites, les entorses, les contractures... Il peut aussi travailler en libéral.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de médecine générale + certificat de capacité en médecine et en biologie du sport.

Médecin du travail

Accès des travailleurs handicapés, ergonomie du matériel, interdiction des matières dangereuses... Rattaché à une association interentreprises, le médecin du travail est le garant des bonnes conditions de travail. À lui d'écouter les salariés et de conseiller les employeurs.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Médecin légiste

Le médecin légiste est avant tout saisi par la justice pour une autopsie en cas de décès d'origine criminelle, mais la plupart du temps ses patients le sollicitent pour des bilans traumatiques suite à un accident ou des coups et blessures, pour des affaires de mœurs (viols, abus sexuels...) ou pour une évaluation des séquelles. C'est lui qui indique le degré de préjudice corporel.

Le médecin légiste travaille dans une morgue d'hôpital ou d'institut médico-légal, mais aussi directement sur la scène d'un crime ou d'une agression.

Un bon équilibre nerveux et mental est requis pour exercer ce métier.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Médecin scolaire

Le rôle du médecin scolaire est surtout préventif. Il contrôle l'état de santé des élèves afin de repérer des troubles physiques, alimentaires, psychologiques, voire des mauvais traitements.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de médecine générale + concours organisé par le ministère de l'Éducation nationale.

Neurologue

Spécialiste du cerveau et de tout le système nerveux, le neurologue soigne autant les migraines et les pertes de mémoire que les maladies touchant le système nerveux central (épilepsie, sclérose en plaques, Alzheimer...). Cette spécialité est actuellement en plein développement.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Nutritionniste

Spécialiste de la nutrition, le nutritionniste est un médecin qui prend en charge des patients dont les maladies sont liées à l'alimentation. Sa principale mission consiste à prévenir et dépister des maladies de la nutrition, telles que l'obésité, le diabète, le surpoids ou encore les intolérances alimentaires. Le nutritionniste prend également en charge des patients ayant des troubles du comportement alimentaire : anorexie, boulimie... À ne pas confondre avec le diététicien qui est un technicien de l'alimentation.

Formation : cursus de 6 ans + choix entre 2 voies : internat de spécialité endocrinologie-diabétologie ou diplôme universitaire de nutrition. Dans les deux cas, la formation peut être complétée par un diplôme d'études spécialisées complémentaires (Desc).

> Pour le métier de diététicien, cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.743 *Diététicien-ne*.

Ophtalmologiste

L'ophtalmologiste s'occupe de toutes les pathologies concernant les yeux. Spécialiste de la vue, il corrige le strabisme, la myopie ou l'hypermétropie à l'aide de lunettes ou de lentilles adaptées. C'est lui aussi qui opère une myopie ou une cataracte au laser. Il dépiste également des maladies ou des dysfonctionnements comme le diabète ou l'hypertension.

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité.

COMBIEN GAGNE UN-E SPÉCIALISTE ?

En début de carrière, le salaire brut d'un-e médecin spécialisé-e dépend à la fois de sa spécialité et de ses conditions d'exercice, en libéral ou à l'hôpital, par exemple. Il peut ainsi varier de 3 000 à 4 000 €, et atteindre jusqu'à 8 500 € en cours de carrière.

Oto-rhino-laryngologiste (ORL)

Spécialiste du nez, de la gorge et des oreilles, l'ORL soigne et opère les amygdales, les cordes vocales, le larynx et l'oreille interne.

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité.

Pédiatre

Spécialiste des enfants, le pédiatre assure en cabinet leur suivi médical : vaccins, développement psychomoteur, croissance. Il exerce également à l'hôpital, notamment en maternité. Il évalue, par exemple, les réflexes, la position des hanches ou la mobilité des nouveau-nés.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Psychiatre

« Médecin de l'âme », le psychiatre reçoit en consultation des patients souffrant de troubles psychiques : dépression, anorexie, schizophrénie, troubles obsessionnels compulsifs... Il peut associer les approches psychothérapeutique, psychanalytique (analyses) et thérapeutique (antidépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques). À ne pas confondre avec le psychologue, qui n'est pas médecin et ne prescrit aucun médicament.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

> Pour le métier de psychologue, cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.64 *Les métiers de la psychologie*.

Radiologue

Le radiologue est un médecin spécialiste des techniques de l'imagerie médicale : clichés radio, IRM, échographies et scanners. Il s'appuie sur l'imagerie médicale pour repérer les fractures, bronchites, fibromes et autres affections. C'est sur son diagnostic que le médecin généraliste s'appuiera pour prescrire les soins adaptés.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Réanimateur-trice médical-e

Le réanimateur médical travaille exclusivement à l'hôpital. Il prend en charge rapidement des patients

victimes d'affections graves mettant en jeu leur vie. Contrairement à ce que l'on peut penser, si le réanimateur travaille dans l'urgence, son métier ne se limite pas aux accidents de la route ou aux blocs opératoires. Ce médecin peut soigner des comas, des complications de maladies chroniques comme le diabète, des insuffisances respiratoires... Il doit parfois prendre des décisions difficiles comme l'arrêt des soins lorsqu'ils semblent vains.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de spécialité.

Rhumatologue

Spécialiste du squelette, des tendons et des muscles, le rhumatologue intervient en cas de maladies liées aux articulations, à la colonne vertébrale et aux os (arthrose, ostéoporose, rhumatismes, sciatique, mal de dos...).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Salaires brut mensuel débutant : de 4 000 à 6 000 €.

Formation : diplôme d'État docteur en médecine + 4 ou 5 ans de spécialité.

Études et diplômes

En 2020, fin de la Paces

La rentrée 2020 verra la mise en place de la réforme des études de santé. Fin de la Paces, abandon du numerus clausus... dorénavant, les étudiant-e-s disposeront de deux voies pour accéder à la 2^e année de médecine.

■ Deux voies d'accès pour les études de santé

La Paces (première année commune aux études de santé) est supprimée en 2020. L'accès à la formation en médecine est remanié notamment pour diversifier les profils des étudiants accédant aux études de santé.

Deux possibilités d'intégrer la 2^e année de médecine :

- une première année via le Pass (parcours accès santé spécifique).
- une licence option accès santé (L.AS).

Ces deux dispositifs sont accessibles après le bac via la plateforme Parcoursup.

www.parcoursup.fr

Chaque étudiant aura 2 chances maximum d'intégrer la 2^e année de médecine, une inscription valant une chance.

Pour ceux qui ont intégré la Paces en 2019, un dispositif transitoire est mis en place pour leur permettre de redoubler en cas d'échec.

■ Suppression du numerus clausus

Avec la réforme, le numerus clausus disparaît. Malgré tout, l'accès aux études de santé reste très sélectif. Chaque année, le nombre d'admis n'est plus déterminé par l'État mais directement par les universités en accord avec l'Agence régionale de santé. Ce numerus apertus est déterminé en fonction des besoins et des capacités de formation sur le territoire.

Il n'y a plus de concours en fin de première année. La sélection d'admission en 2^e année de médecine s'effectue en fonction des notes obtenues dans chaque UE suivie.

■ Suppression des épreuves classantes nationales

Les épreuves classantes nationales (ECN) qui interviennent en fin de 6^e année seront remplacées par un contrôle des connaissances en 5^e année et une évaluation des compétences cliniques et relationnelles (principalement dans le cadre de stages) en fin de 6^e année.

Accéder en 2^e année de médecine via le Pass ou la L.AS

Dès la rentrée 2020, pour accéder en 2^e année de médecine les étudiant-e-s auront le choix entre deux voies : le parcours accès santé spécifique ou la licence option accès santé.

■ Le parcours accès santé spécifique (Pass)

Le parcours accès santé spécifique, appelé Pass, propose des enseignements axés sur la santé qui comptent pour 50 crédits ECTS. Les 10 ECTS restants sont consacrés à des enseignements dans des domaines divers (informatique, droit, économie...).

Si, à l'issue de cette année de Pass, vous ne validez pas les 60 crédits ECTS, vous ne pouvez pas redoubler et devez donc vous réorienter. Pour cela vous devez passer par la plateforme d'admission postbac Parcoursup via laquelle vous pouvez candidater à d'autres formations ou en L.AS si vous souhaitez retenter votre chance pour intégrer la 2^e année de médecine.

Si vous validez les 60 crédits ECTS mais que vous n'êtes pas admis en 2^e année de médecine, vous avez la possibilité de vous orienter en 2^e année de licence dans l'un des domaines étudiés durant le Pass (biologie, droit, économie...). Si la licence dans laquelle vous poursuivez vos études propose une mineure en santé, il s'agit d'une L.AS (licence option accès santé) et vous pourrez, si vous le souhaitez, candidater de nouveau aux études de santé, après au moins une année supplémentaire d'études.

Si vous avez validé les 60 crédits ECTS et êtes admis en 2^e année, vous pouvez poursuivre vos études en médecine.

■ Licence option accès santé (L.AS)

Pour intégrer la 2^e année de médecine, les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire en licence dans un domaine donné (droit, économie, psychologie, Staps...) à partir du moment où cette licence propose une mineure santé. Cette mineure compte pour 10 à 20 crédits ECTS. À l'issue de leur 1^{re} année de licence, les étudiants peuvent candidater pour intégrer la 2^e année de médecine.

Si vous êtes admis en 2^e année, vous pouvez alors poursuivre vos études de médecine.

Si vous avez validé votre 1^{re} année de licence mais que vous n'êtes pas admis en 2^e année de médecine, vous pouvez poursuivre dans cette filière et candidater

de nouveau aux études de santé, après au moins une année supplémentaire d'études.

Bon à savoir: Vous n'avez que 2 chances maximum d'intégrer la 2^e année de médecine

Si vous n'avez pas validé votre 1^{re} année de licence, vous pouvez la redoubler ou vous réorienter via Parcoursup.

Attention: toutes les L.AS ne proposent pas d'accès en médecine. Certaines permettent d'accéder uniquement en maïeutique ou odontologie par exemple. Les L.AS indiquent sur Parcoursup et sur leur site, à quelles filières elles permettent de candidater.

ÉTUDIANT-E-S ÉTRANGER-ÈRE-S

Les étudiants étrangers hors Espace économique européen doivent se préinscrire en passant par les services consulaires français de leur pays, ou directement par le service des inscriptions des universités s'ils ont une carte de séjour d'au moins 1 an.

www.campusfrance.org

■ Admission en 2^e année de médecine

Les universités fixent pour chaque groupe de parcours (les étudiants au sein d'un même Pass et les étudiants au sein de la même L.AS) deux seuils de notes : un seuil haut et un seuil bas.

Les étudiants se situant au-dessus du seuil haut sont directement admis sans passer d'oral complémentaire. Ceux qui se trouvent au-dessus du seuil bas (et en dessous du seuil haut) ont accès à un oral pour tenter d'être admis en 2^e année. Les étudiants en dessous du seuil bas sont ajournés et ne passent pas d'oral.

■ Se réorienter en cas d'échec

Si vous n'avez pas validé les 60 crédits ECTS nécessaires pour poursuivre vos études en médecine dans le cadre d'un Pass ou d'une L.AS, vous devez vous réorienter. Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Se tourner vers le paramédical

Si vous restez, malgré tout, attiré par la médecine, pourquoi ne pas envisager une profession paramédicale ?

Certaines formations paramédicales (psychomotricien, ergothérapeute, technicien de laboratoire médical, pédicure-podologue...) admettent en 1^{re} année des étudiants qui ont tenté d'intégrer la 2^e année de médecine. Renseignez-vous directement auprès des établissements pour connaître les modalités d'admission par cette passerelle. Il est possible que vous soyez sélectionné en fonction de vos résultats de 1^{re} année. Si aucune passerelle n'est possible, vous avez la possibilité de vous inscrire dans une formation paramédicale en passant par Parcoursup l'année suivante.

BTS et DUT

Les BTS et DUT permettent d'accéder à des métiers liés à la santé comme l'optique ou la diététique. De manière générale, il n'existe pas de passerelle pour les étudiants qui ont tenté d'intégrer la 2^e année de médecine. Mais certaines structures peuvent proposer des rentrées décalées pour les étudiants en réorientation. N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès des établissements.

Écoles d'ingénieur-e-s

Les écoles d'ingénieurs accueillent parfois les étudiants qui ont échoué en médecine. Souvent, elles leur permettent de rejoindre leur cursus en se basant sur leur dossier et sur entretien. Mais chaque école pratique sa propre politique. Alors n'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs modalités d'admission.

> Voir listes 3 et 4 du Carnet d'adresses

QUELLES SPÉCIALITÉS CHOISIR AU BAC ?

La réforme de l'accès aux études de santé a pour objectif de diversifier les profils des étudiant-e-s. Dès lors, elles ne sont plus réservées uniquement aux scientifiques. Mais attention tout de même. Si vous souhaitez intégrer un Pass après le bac, privilégiez les spécialités scientifiques (maths, SVT, physique chimie...) car la majorité des enseignements en Pass le sont. Pour les profils moins scientifiques, privilégiez une LAS adaptée à vos spécialités (si vous choisissez la spécialité SES, vous pouvez intégrer une licence en droit ou en économie, par exemple).

Études de médecine : 9 à 11 années de formation

Pour exercer en tant que médecin, le diplôme d'État est obligatoire. Il est délivré à l'issue de la formation de médecin, qui dure 9 ans pour les médecins généralistes et 10 ou 11 ans pour les spécialistes. Les études de médecine ne commencent véritablement qu'en 2^e année.

■ 2^e et 3^e année (1^{er} cycle)

Les étudiants admis en 2^e année des études médicales commencent par un stage infirmier pouvant aller de 2 semaines à plus d'un mois, à l'hôpital : prises de sang, toilette des patients, pose de perfusion...

Côté théorie, les étudiants approfondissent les enseignements abordés en 1^{re} année : anatomie, biochimie, biophysique, physiologie... Ils abordent également de nouvelles matières : sémiologie clinique (étude des signes révélateurs des pathologies), pharmacologie mais aussi des enseignements non médicaux tels que les langues étrangères, l'informatique ou le droit. Les étudiants apprennent également à mener l'examen clinique d'un patient lors de stages à l'hôpital.

L'enseignement est organisé en semestres (2 semestres par année). Le contrôle des aptitudes est organisé à la fin de chaque semestre.

À l'issue de la 3^e année, les étudiants obtiennent le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM). Incluant 6 semestres de formation, il est reconnu au niveau licence, soit 180 crédits européens (ECTS).

■ 4^e, 5^e et 6^e année (2^e cycle)

Ces 3 années denses permettent d'acquérir une formation médicale complète et de se préparer à l'autre barrage des études de médecine : les ECN (épreuves classantes nationales), clé d'entrée vers l'internat.

À noter : À partir de 2022 (les étudiants qui entrent en 4^e année en 2020 sont concernés), les ECN disparaissent et laissent place à de nouvelles épreuves de compétences et de connaissances.

Les études du 2^e cycle comprennent un tronc commun permettant d'acquérir des compétences telles que poser un diagnostic, savoir communiquer avec les malades et les familles, travailler dans une équipe soignante, apprendre une langue étrangère, savoir se servir de l'informatique, réaliser des recherches... Ces enseignements représentent 80 à 90 % du temps.

Les études comprennent aussi un parcours personnalisé. L'étudiant peut choisir entre diverses disciplines selon son projet professionnel : approfondir ses connaissances dans un domaine médical transversal (éthique, soins palliatifs...), faire de la recherche, s'ouvrir à un autre domaine (droit, économie, management, philosophie, pédagogie...).

Les étudiants effectuent 36 mois de stages et au moins 25 gardes dans différentes spécialités : anesthésie-réanimation, cardiologie, oncologie, pneumologie, dermatologie, radiologie, urgences. Seuls les stages de médecine générale, de médecine d'urgence et de chirurgie sont désormais obligatoires. Les étudiants deviennent étudiants hospitaliers (ou « externes ») et suivent une formation en alternance, à l'hôpital le matin, à la fac l'après-midi.

Ils font partie intégrante des services, sous la surveillance de l'interne et du chef de service, et leurs responsabilités s'accroissent. S'ils ne peuvent faire de prescriptions, ils examinent les patients et remplissent leur dossier médical. Ils effectuent également des gardes. Celles-ci sont rémunérées à hauteur de 52 € brut la garde. Les étudiants perçoivent de 129 à 280 € par mois dès la 4^e année.

À chaque fin de stage, l'étudiant devra montrer la bonne acquisition de ses compétences à travers des exposés et/ou des mises en situation clinique avec son référent de stage.

L'étudiant en fin de cursus doit obtenir, en plus des examens réguliers organisés pour contrôler les connaissances durant ces 3 années, un certificat de compétence clinique. Ce certificat est organisé sous la forme d'une épreuve de mise en situation clinique auprès d'un patient ou d'une épreuve de simulation.

À la fin de la 6^e année, les étudiants ayant validé l'ensemble des unités d'enseignement (UE) et le certificat de compétence clinique décrochent le di-

plôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM). Ce diplôme est reconnu au grade de master. En fonction du résultat à cet examen, ils pourront choisir leur spécialité.

INTÉGRER MÉDECINE APRÈS UN BAC + 5

Les titulaires d'un diplôme national de niveau bac + 5 peuvent intégrer directement la 2^e année de médecine (écoles d'ingénieurs, de commerce, master universitaire...).

Épreuve classante nationale (ECN)

L'ECN est un passage obligatoire pour tous les étudiants de médecine, qu'ils se destinent à la médecine générale ou à une autre discipline. Elle comporte 3 épreuves : analyse (70 %), QCM (20 %), lecture critique d'articles scientifiques (10 %).

On recense au total 44 spécialités. En fonction du rang que les étudiants obtiennent au niveau national, ils choisissent une spécialité et un lieu de formation. Les spécialités les plus prisées des étudiants sont l'ophtalmologie, la chirurgie plastique, la néphrologie et la dermatologie. En revanche, la médecine du travail, la santé publique et la médecine générale ont moins la cote.

Les étudiants qui entrent en 4^e année de médecine en 2020 ne seront pas concernés par les ECN qui disparaissent. Ils seront les premiers à passer les nouveaux examens qui valideront leur passage vers l'internat. Les étudiants devront obtenir une note minimale à un examen de connaissances (une épreuve écrite), à un examen oral de compétences (l'étudiant sera confronté à plusieurs situations cliniques et devra répondre aux objectifs demandés) et ils seront également évalués en fonction de leur parcours. Le but est d'encourager les initiatives des étudiants (stages effectués, mobilité à l'international, engagement, suivi d'un double cursus...) et de faire correspondre leur profil avec un futur poste.

TRAVAILLER DANS LA RECHERCHE

Environ 10 % des internes de chaque promotion préparent un master recherche, puis un doctorat et un postdoctorat. Ils peuvent bénéficier d'une « année-recherche ».

Ils décrochent ensuite une habilitation à diriger des recherches (HDR) et deviennent enseignants-chercheurs.

Cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.817 *Les métiers de la recherche*.

■ 3^e cycle

Après ces 6 années d'études commence le 3^e cycle des études médicales (de 3 à 5 ans), appelé également internat. Il est accessible après une épreuve classante nationale (ECN). Cet examen est obligatoire pour tous les étudiants en médecine. Il permet, selon le rang de classement obtenu, d'accéder aux différentes spécialités.

À noter : À partir de 2022 (les étudiants qui entrent en 4^e année en 2020 sont concernés), les ECN disparaissent et laissent place à de nouvelles épreuves de compétences et de connaissances.

Internat

L'internat dure de 3 à 5 ans selon la spécialité choisie : 3 ans pour les médecins généralistes, 4 ans pour la plupart des spécialistes, 5 ans pour les spécialités chirurgicales, la médecine interne et la radiologie.

Ces années d'internat sont organisées en stages de 6 mois, à plein temps à l'hôpital, au sein de plusieurs services. Un futur généraliste, par exemple, doit obligatoirement pratiquer chez un médecin libéral, aux urgences, dans un service de médecine adulte, puis en pédiatrie ou gynécologie.

Intégrés au service hospitalier, les internes acquièrent une certaine autonomie et prennent en charge les externes venus faire leurs premières armes. Salariés, ils perçoivent entre 1 300 et 2 100 € brut par mois (plus les gardes).

Parallèlement, les internes suivent des enseignements théoriques et pratiques et préparent une thèse.

Diplôme d'État de docteur en médecine

En fin de parcours, les internes décrochent un diplôme d'études spécialisées (DES) qui valide leurs compétences. Ils obtiennent le diplôme d'État de docteur en médecine après la soutenance d'une thèse.

UN SERVICE SANITAIRE POUR LES ÉTUDIANT-E-S EN SANTÉ

Depuis la rentrée 2018, les étudiant-e-s en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers doivent suivre un module de 6 semaines incluant une formation sur la prévention avec des thèmes phares : vie affective sexuelle, addictions, nutrition et promotion de l'activité physique. Les étudiants seront ensuite envoyés dans des établissements (écoles, Ehpad, structures médico-sociales...) afin de mener des actions de prévention auprès de tous ces publics. Le service sanitaire est une matière à part entière intégrée à la formation, il intervient à différents moments du cursus selon la spécialité.

Études médicales à l'étranger

Pour éviter la sélection de fin de 1^{re} année de médecine en France, plusieurs milliers d'étudiant-e-s partent chaque année faire leurs études à l'étranger. Toutefois, cette option n'est pas forcément simple et les possibilités se resserrent. En Suisse et au Québec, l'accès aux études de médecine est fermé aux Français. Quant à la Belgique, elle a instauré un concours en fin de 1^{re} année comme en France.

■ En Belgique

Depuis la rentrée 2017, l'accès aux études de médecine ou d'odontologie en Belgique est conditionné par la réussite à un examen d'entrée. Tous les étudiants sont concernés.

Par ailleurs, les universités belges n'admettent que 30 % d'étudiants « non-résidents » en 1^{re} année de médecine.

En outre, un concours en fin de première année de médecine et d'odontologie conditionne l'accès à la 2^e année.

Attention, les conditions d'accès sont restrictives :

- un étudiant ayant déjà été inscrit 2 fois en France ne peut pas s'inscrire en 1^{re} année de médecine en Belgique ;
- un étudiant ayant déjà été inscrit une année en France peut se porter candidat pour s'inscrire en 1^{re} année mais il ne sera pas autorisé à redoubler dans le cas où il ne réussirait pas.

■ Dans un autre pays européen

La médecine fait partie des professions réglementées régies par des directives européennes. Ces directives

prévoient une reconnaissance automatique des qualifications professionnelles dans l'EEE (Espace européen économique) et en Suisse.

Il est donc possible d'exercer en France avec un diplôme de médecine obtenu dans un autre pays de l'Union européenne.

Cependant, si vous envisagez des études dans un pays non francophone, sachez que vous devez parfaitement maîtriser la langue du pays et que tous les pays prévoient un système de sélection et de quota. Pensez également au coût des études à l'étranger.

En Roumanie, les 3 premières années d'études peuvent se faire dans une université francophone ou anglophone. Vous avez ainsi 3 ans pour apprendre le roumain ! À partir de la 4^e année, vous passez un test de langue et la majorité des cours sont enseignés en roumain. Les universités roumaines deviennent de plus en plus sélectives. L'université de Cluj-Napoca, par exemple, propose environ 150 places.

Important : les études commencées à l'étranger doivent impérativement y être menées à leur terme, jusqu'à l'obtention du diplôme.

Pour tout savoir sur les conditions d'inscription selon les pays, rendez-vous sur le site du réseau Euroguidance.

www.euroguidance-france.org

CONDITIONS D'EXERCICE DES MÉDECINS ÉTRANGER-ÈRE-S EN FRANCE

Une directive européenne assure une reconnaissance automatique des diplômes européens. Sous réserve d'une « attestation de comparabilité », les médecins titulaires d'un diplôme européen peuvent donc s'installer en France. Des commissions universitaires doivent en revanche délivrer des autorisations d'exercice au cas par cas pour ceux qui ont un diplôme extra-européen. Pour exercer, vous devrez vous inscrire au tableau de l'Ordre des médecins. L'Enic-Naric informe sur la reconnaissance des diplômes étrangers en France. Il est le seul habilité à délivrer les attestations de diplômes obtenus dans un pays étranger.

www.ciep.fr/enic-naric-france

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://sante-social.emploipublic.fr>

Édité par : Infopro digital
Sur le site : offres d'emploi dans le secteur social et médico-social, liste d'employeurs publics, secteurs qui recrutent, fiches métiers, calendrier des concours, information sur la fonction publique, conseils aux candidats.

<http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours>

Édité par : ministère des Solidarités et de la Santé

Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'études, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.cng.sante.fr

Édité par : Centre national de gestion (CNG)

Sur le site : informations sur les concours et examens, textes réglementaires, calendrier, bourse de l'emploi hospitalier.

www.conseil-national.medecin.fr

Édité par : Conseil national de l'ordre des médecins
Sur le site : conseils administratifs et pratiques pour les médecins, liste des facultés de médecine, annuaire des médecins, actualité.

www.emploimedecin.com

Édité par : Groupe Profession Santé
Sur le site : offres d'emploi et de remplacements, espace personnel pour déposer son CV et créer une alerte, établissements qui recrutent.

www.gazette-sante-social.fr

Édité par : Groupe Moniteur
Sur le site : offres d'emploi dans le secteur social et médico-social, actualités, textes officiels, dossiers thématiques, annuaire d'établissements.

www.remede.org

Édité par : Groupe Profession santé - Janus SAS
Sur le site : actualités du secteur de la communauté médicale, services en ligne destinés aux étudiants et professionnels de la santé (Médecine,

odontologie, pharmacie, maïeutique), fiches métier, études statistiques, adresses utiles, offres d'emploi, vidéos, forum en ligne, annuaire de contacts.

Ces secteurs qui recrutent - Edition 2019

Paris : CIDJ, février 2019. 39 €
Plus de 50 secteurs porteurs présentés au travers de 21 portraits sectoriels, 300 métiers et 300 entreprises qui recrutent : chiffres-clés, caractéristiques, perspectives de recrutement, qualifications requises, métiers recherchés, stages-alternance, emploi et handicap, sélection de sites d'offres d'emploi, ressources documentaires, liste indicative d'entreprises qui recrutent.

■ LISTE 2

SCUIO

Les services d'orientation des universités renseignent sur les formations et leur lieu de préparation, sur les diplômes et les passerelles entre les cursus. Des conseillers et des psychologues peuvent y être consultés. Ces services ont souvent des antennes spécialisées par filière.

06108 Nice 2

Université Nice Sophia Antipolis (BIO - Faculté des sciences - médecine)
Bureau d'orientation et d'insertion professionnelle
Campus Valrose - Bât. Petit Valrose - 1^{er} étage - bureau 121
avenue Joseph Vallot
Tél : 04 92 07 69 23
<http://unice.fr/unicepro/orientation>

13385 Marseille Cedex 5

Aix-Marseille Université (AMU - Campus Marseille Timone)
Service universitaire d'insertion et d'orientation - SUIO
Secteur sciences de la santé
27 boulevard Jean Moulin
Tél : 04 91 32 43 57
www.univ-amu.fr/fr/public/le-service-universitaire-dinsertion-et-dorientation

14032 Caen Cedex 5

Université Caen Normandie (EOI)
Espace orientation insertion
Campus 1 - Bât. D, 3^e étage - Porte DR364
Esplanade de la Paix
CS 14032

Tél : 02 31 56 55 12
<http://webetu.unicaen.fr/orientation-insertion>

20250 Corte

Université de Corse (POIP)
POIP
Plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle
Campus Grimaldi - Bât. Desanti - niveau 0
BP 52
Tél : 04 95 45 00 21
www.universita.corsica/fr

21078 Dijon Cedex

Université de Bourgogne (uB)
Pôle formation et vie universitaire - PFVU
Maison de l'Université - Rez-de-chaussée
Esplanade Erasme
BP 27877
Tél : 03 80 39 50 00 (standard)/03 80 39 39 80 (PFVU)
www.u-bourgogne.fr/formation.html

25030 Besançon

Université de Franche-Comté
Service orientation, stage, emploi - OSE
Campus de la Bouloie - Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
Tél : 03 81 66 50 65
www.univ-fcomte.fr/orientation-et-insertion-professionnelle

29238 Brest Cedex 3

Université de Bretagne occidentale (UBO)
Cap' Avenir, service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle
CAP' AVENIR
20 avenue Victor Le Gorgeu - Bât. C
CS 93837
Tél : 02 98 01 63 17
www.univ-brest.fr/cap-avenir/

31062 Toulouse Cedex 9

Université Toulouse 3 - Paul Sabatier (SCUIO-IP)
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Bâtiment E4
118 route de Narbonne
Tél : 05 61 55 61 32 (lun-jeu de 9 à 12h)
www.univ-tlse3.fr/s-orienter/

33076 Bordeaux Cedex

Université de Bordeaux (Espace orientation carrières - Bordeaux-Carreire)
Domaine Santé
146 rue Léo Saigat - Bât. AD, rez-de-chaussée
Tél : 05 57 57 13 81
www.u-bordeaux.fr

34967 Montpellier Cedex 2

Université Montpellier 1 (SCUIO-IP)
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Site Montpellier centre-ville
5 boulevard Henri IV
CS 19044
Tél : 04 34 43 32 33
www.umontpellier.fr

35065 Rennes Cedex

Université Rennes 1 (SOIE)
Service orientation insertion entrepreneuriat
Campus Centre - 7 place Hoche
CS 86514
Tél : 02 23 23 39 79
<http://soie.univ-rennes1.fr>

37020 Tours Cedex 1

Université de Tours (MOIP)
Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle
60 rue du Plat d'Étain - Bât. À, RdC
BP 12050
Tél : 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr/moip

38400 Saint-Martin-d'Hères

Université Grenoble Alpes (OIP)
Espace orientation insertion professionnelle
Bâtiment Pierre-Mendès-France, 1^{er} étage
151 rue des Universités
Tél : 04 76 82 55 45
www.univ-grenoble-alpes.fr

42023 Saint-Étienne Cedex 2

Université Jean Monnet Saint Étienne (CAP AVENIR)
Service d'orientation, d'information, de documentation
Maison de l'université professionnelle
10 rue Tréfilerie
CS 82301
Tél : 04 77 42 17 16
www.univ-st-etienne.fr

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 13
Liste 2	
SCUIO	p. 13
Liste 3	
Écoles d'ingénieurs après Paces/PASS	p. 14
Liste 4	
Rentrée décalée Paces/PASS - Ecoles d'ingénieurs	p. 15

44322 Nantes Cedex 3
 Université Nantes
 Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)
 Maison des services
 110 boulevard Michelet
 BP 42212
 Tél : 02 40 37 10 00
www.univ-nantes.fr/suio

49045 Angers cedex 01
 Université Angers (SUIO-IP)
 Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
 Campus Belle-Beille
 2 rue Joseph Lakanal
 Tél : 02 44 68 86 20
www.univ-angers.fr

51687 Reims
 Université Reims Champagne-Ardenne (SAE - Service d'accompagnement des étudiants)
 Mission orientation
 Campus du Moulin de la Housse
 rue des Crayères - UFR Sciences exactes et naturelles /STAPS - Bât. 14 (BU)
 BP 1039
 Tél : 03 26 91 85 30
www.univ-reims.fr

54000 Nancy
 Université de Lorraine (SOIP - Site Nancy)
 Service d'orientation et d'insertion professionnelle
 Campus Lettres et Sciences Humaines - Maison de l'étudiant
 23 boulevard Albert 1^{er} - Bât. D, entrée D2, 2^e étage
 Tél : 03 72 74 03 61
www.univ-lorraine.fr

59000 Lille
 Université Lille 2 - Droit et Santé (SUAIO)
 Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation
 Campus Moulins-Ronchin
 1 place Déliot - Bât. C, RDC
 Tél : 03 20 96 52 80
<http://suaio.univ-lille2.fr/accueil.html>
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter

63000 Clermont-Ferrand
 Université Clermont-Auvergne (PACIO)
 Site Carnot - Pôle accueil, information, orientation
 34 avenue Carnot
 Tél : 04 73 40 62 70
<http://biologie.uca.fr/>
www.uca.fr

67081 Strasbourg Cedex
 Université de Strasbourg
 Orientation - stage - emploi
 Espace avenir
 20 À rue René Descartes - Nouveau Patio, Rdc
 CS 90032
 Tél : 03 68 85 63 00
www.unistra.fr

69100 Villeurbanne
 Université Claude Bernard Lyon 1 (Soie)
 Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants
 Campus LyonTech la Doua - Le Quai 43 (face au Double Mixte) - 2^e étage, Pilier sud
 28 avenue Gaston Berger
 Tél : 04 72 44 80 59
<http://soie.univ-lyon1.fr>

75252 Paris Cedex 5
 Sorbonne Université (Soi)
 Faculté des sciences et ingénierie de Sorbonne Université
 Service orientation insertion - 4 place Jussieu
 Tél : 01 44 27 33 66
www.sciences.sorbonne-universite.fr/

75006 Paris
 Université Paris Descartes - Paris 5
 Agir pour l'orientation, l'innovation et la professionnalisation
 Centre universitaire des Saints-Pères - 7^e étage, aile droite
 45 rue des Saints-Pères
 Tél : 01 76 53 16 50
www.parisdescartes.fr/orienter-reussir/se-former/

75013 Paris
 Service de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'Université de Paris (SOIP de l'Université de Paris)
 Bâtiment Les Grands moulins - aile C, RDC
 Esplanade Vidal-Naquet
 Tél : 01 57 27 71 31
www.univ-paris-diderot.fr

76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
 Université de Rouen Normandie (URN)
 Mission information orientation
 24 bis rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc
 Tél : 02 32 76 93 73
<http://lsh.univ-rouen.fr>

78280 Guyancourt Cedex
 Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines - Paris-Saclay (UVSQ)
 Service de l'orientation et insertion Professionnelle - SOIP
 Domaines : arts, lettres, langues - droit, économie, gestion - sciences humaines et sociales
 1 allée de l'Astronomie - La Maison de l'étudiant - service SOIP - 2^e étage
 Tél : 01 39 25 56 10
www.uvsq.fr

80025 Amiens Cedex 01
 Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
 Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle - DOIP
 10 rue Frédéric Petit
 Tél : 03 22 80 81 39
www.u-picardie.fr
www.u-picardie.fr/orientation-et-insertion/presentation

86073 Poitiers Cedex 9
 Université de Poitiers
 Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement
 Safire
 2 rue Pierre Brousse - TSA 91110 - Bât. B25
 Tél : 05 49 45 44 60
<http://safire.univ-poitiers.fr>

87000 Limoges
 Université de Limoges
 Carrefour des étudiants
 Campus des Jacobins
 88 rue du Pont Saint-Martial
 Tél : 05 55 14 92 79
www.carrefourdesetudiants.unilim.fr

91405 Orsay Cedex
 Université Paris-Sud - Université Paris-Saclay
 Pôle orientation et insertion professionnelle (POIP)
 Campus de Bures-Orsay - Bât. 333, 1^{er} étage
 Rue du doyen André Guinier
 Tél : 01 69 15 54 47/01 40 91 18 38 (antenne de Sceaux)
www.u-psud.fr

93430 Villetaneuse
 Université Paris 13
 Service Valorisation, orientation et insertion professionnelle de l'étudiant (VOIE)
 Campus de Villetaneuse - Service VOIE - Grand hall, sous les amphis 5, 6, 7
 99 avenue Jean-Baptiste Clément
 Tél : 01 49 40 40 11
www.univ-paris13.fr/orientation

94010 Créteil Cedex
 Université Paris-Est Créteil-Val-de-Marne (Upec)
 Service commun universitaire d'information, d'orientation - Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SCUIO-BAIP)
 Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant - Campus mail des Mèches
 Rue Poète et Sellier
 Tél : 01 41 78 47 96
www.u-pec.fr

97157 Guadeloupe Cedex
 Université des Antilles
 Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP)
 Bât. faculté des sciences
 Campus de Fouillole
 BP 250
 Tél : 05 90 48 31 46 (Campus Fouillole et Camp-Jacob)
www.univ-ag.fr

97715 Saint-Denis Cedex 09
 Université La Réunion (PROFIL)
 Pôle relations extérieures, orientation et formation pour l'insertion professionnelle
 Antenne Nord - Campus du Moufia
 15 avenue René Cassin

BP 7151
 Tél : 02 62 93 81 20
www.univ-reunion.fr

98702 Tahiti - Polynésie française
 Université Polynésie Française (UPF)
 Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle - Cosip
 Cosip - Bât. A, niveau 3 (entre les amphis A1 et A3)
 Campus d'Outumaoro - Punaauia
 BP 6570
 Tél : 00 689 40 80 39 54
www.upf.pf

98800 Nouméa
 Université de la Nouvelle-Calédonie
 Maison de l'étudiant (MDE)
 Île Nou - Nouvelle
 4 rue Félix Raoul Thomas
 Tél : 00 687 29 00 57
www.maisondeletudiant.nc
www.univ-nc.nc

■ LISTE 3

Écoles d'ingénieurs après Paces/PASS

Ces écoles d'ingénieurs peuvent être intégrées après une année en Paces/PASS validée. Le coût d'une année va de 600 à près de 9000 €.

ECE Paris (75)
 École d'ingénieurs généralistes et high-tech
www.ece.fr/ecole-ingenieur

Efrei Paris (94)
 École d'ingénieurs en informatique et technologies du numérique
www.efrei.fr

EI Purpan (31)
 École d'ingénieurs de Purpan
www.purpan.fr

Ensim (72)
 École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans
<http://ensim.univ-lemans.fr>

EPF - Campus de Montpellier (34)
 École d'ingénieur-e-s
www.epf.fr

EPF - Campus de Sceaux (92)
 École d'ingénieurs généralistes
www.epf.fr

EPF - Campus de Troyes (10)
 École d'ingénieurs
www.epf.fr

Epita Lyon (69)
 École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

Esir (35)

École supérieure d'ingénieurs de
Rennes
<http://esir.univ-rennes1.fr>

Isel (76)

Institut supérieur d'études logis-
tiques
www.isel-logistique.fr

Polytech Angers (ex Istia) (49)

Polytech Angers
www.polytech-angers.fr

Polytech Lille (59)

École polytechnique de l'université
de Lille 1
www.polytech-lille.fr

Polytech Marseille (13)

École polytechnique universitaire de
Marseille
www.polytech.univ-amu.fr

Polytech Montpellier (34)

École polytechnique universitaire de
Montpellier
www.polytech-montpellier.fr

Polytech Orléans (45)

École polytechnique de l'université
d'Orléans
www.polytech-orleans.fr

Polytech Paris-Saclay (91)

École polytechnique universitaire de
l'université Paris-Saclay
www.polytech.u-psud.fr

Polytech Sorbonne (75)

École polytechnique universitaire
Sorbonne Université
www.polytech.sorbonne-universite.fr

Polytech Tours (37)

École d'ingénieurs polytechnique de
l'université de Tours
www.polytech.univ-tours.fr

Sup'Biotech (94)

Institut supérieur des biotechnologies
de Paris
www.supbiotech.fr

UniLaSalle Beauvais (60)

Institut polytechnique UniLaSalle
campus de Beauvais
www.unilasalle.fr

UTBM (90)

Université de technologie de Belfort-
Montbéliard
www.utbm.fr

UTC (60)

Université de technologie de
Compiègne
www.utc.fr

UTT (10)

Université de technologie de Troyes
www.utt.fr

■ LISTE 4

Rentrée décalée Paces/PASS -Ecoles d'ingénieurs

Ces écoles d'ingénieurs, publiques et privées, proposent des rentrées décalées pour les étudiants de Paces/PASS souhaitant se réorienter. Il s'agit de formations accélérées pour intégrer la 2^e année. Leur prix varie de 350 à 6 100 €.

ECE Paris (75)

École d'ingénieurs généralistes et
high-tech
www.ece.fr/ecole-ingenieur

Efrei Paris (94)

École d'ingénieurs en informatique et
technologies du numérique
www.efrei.fr

Enib (29)

École nationale d'ingénieurs de Brest
www.enib.fr

EPF - Campus de Montpellier (34)

École d'ingénieurs
www.epf.fr

Epita Lyon (69)

École pour l'informatique et les
techniques avancées
www.epita.fr

Epita Paris-Kremlin-Bicêtre (94)

École pour l'informatique et les
techniques avancées
www.epita.fr

Epita Rennes (35)

sÉcole pour l'informatique et les
techniques avancées
www.epita.fr

Epita Strasbourg (67)

École pour l'informatique et les
techniques avancées
www.epita.fr

Epita Toulouse (31)

École pour l'informatique et les
techniques avancées
www.epita.fr

Eseo (49)

Grande école d'ingénieurs généra-
listes dans les objets et systèmes
intelligents
www.eséo.fr

Eseo (78)

Grande école d'ingénieurs généra-
listes dans les objets et systèmes
intelligents
www.eséo.fr

Esigelec (76)

École supérieure d'ingénieurs
généralistes
www.esigelec.fr

Esilv (92)

École supérieure d'ingénieurs
Léonard de Vinci
www.esilv.fr

Estaca Paris Saclay (78)

École supérieure des techniques
aéronautiques et de construction
automobile
www.estaca.fr

HEI (59)

Hautes études d'ingénieur
www.hei.fr

Sup'Biotech (94)

Institut supérieur des biotechnologies
de Paris
www.supbiotech.fr

UniLaSalle Beauvais (60)

Institut polytechnique UniLaSalle
campus de Beauvais
www.unilasalle.fr

UTBM (90)

Université de technologie de Belfort-
Montbéliard
www.utbm.fr

UTC (60)

Université de technologie de
Compiègne
www.utc.fr

UTT (10)

Université de technologie de Troyes
www.utt.fr



www.cidj.com
rubrique réseau JJ

Plus de 1500 centres
d'Information Jeunesse
vous accueillent
à travers toute la France.
Vous y trouverez
conseils, infos et adresses
de proximité.

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Les LAS

Les licences option accès santé (LAS) sont préparées en Ile-de-France. Il existe une trentaine de mentions différentes ayant l'option accès santé. Cette option est souvent proposée à distance. L'inscription en LAS pour les lycéens se fait sur le portail Parcoursup : www.parcoursup.fr

Les LAS ci-dessous permettent d'accéder aux études de médecine. Pour accéder aux études de maïeutique, voir dossier 2.742 Sage-femme, pour les études d'odontologie, voir dossier 2.721 Chirurgien-ne-dentiste, pour les études de pharmacie, voir le dossier 2.731 Pharmacien-ne, pour les études de kinésithérapie, voir dossier 2.7522 Masseur-se-kinésithérapeute.

- Administration économique et sociale : Paris-Saclay (Guyancourt)
- Chimie : Paris-Saclay (Orsay et Guyancourt), Sorbonne Université, Cergy-Pontoise CY SUP, Université de Paris
- Droit : Université Paris 13 (Villetaneuse), UPEC Val-de-Marne, Université de Paris, Paris-Saclay (Guyancourt)
- Droit, sciences et innovation : Paris-Saclay (Sceaux)
- Économie et gestion : Paris 13 (Villetaneuse), Paris 8 (Saint-Denis), UPEC Val-de-Marne, Université de Paris
- Électronique, énergie électrique automatique : Sorbonne Université
- Gestion : Paris-Saclay (Guyancourt)
- Géographie : UPEC Val-de-Marne
- Histoire : Sorbonne Université, Paris-Saclay (Guyancourt)
- Informatique : Paris-Saclay (Orsay et Guyancourt), Sorbonne Université
- LEA : Université de Paris
- LLCER : INALCO (Paris), Sorbonne Université, Université de Paris
- Lettres : Sorbonne Université, Paris 8 (Saint-Denis), UPEC Val-de-Marne
- Mathématiques : Paris-Saclay (Orsay et Guyancourt), Sorbonne Université
- MIASHS : Paris-Saclay (Guyancourt)
- Mécanique : Sorbonne Université
- Philosophie : Sorbonne Université, UPEC Val-de-Marne
- Physique : Paris-Saclay (Orsay et Guyancourt), Sorbonne Université, Cergy-Pontoise CY SUP
- Physique-chimie : Paris-Saclay

- (Orsay), Université Paris 13 (Villetaneuse), Cergy-Pontoise CY SUP
- Psychologie : Paris Nanterre, Université de Paris
- Santé et société : Paris Nanterre
- Science politique : UPEC Val-de-Marne, Paris-Saclay (Guyancourt)
- Sciences biomédicales : Université de Paris
- Sciences de la terre : Paris-Saclay (Orsay), Sorbonne Université, Cergy-Pontoise CY SUP
- Sciences de la vie : Paris-Saclay (Orsay et Guyancourt), Sorbonne Université, Paris 13 (Bobigny)
- SVT : UPEC Val-de-Marne; Cergy-Pontoise CY SUP, Paris-Saclay (Guyancourt)
- Sciences du langage : Paris 8 (Saint-Denis), Université de Paris
- STAPS : Paris 13 (Bobigny), Paris Nanterre, UPEC Val-de-Marne, Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne), Université de Paris
- STAPS activité physique adaptée et santé : Paris 13 (Bobigny), Paris Nanterre, UPEC Val-de-Marne, Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne), Université de Paris
- STAPS entraînement sportif : Paris 13 (Bobigny), Paris Nanterre, UPEC Val-de-Marne, Université de Paris
- STAPS management du sport : Paris Nanterre, UPEC Val-de-Marne, Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne)
- STAPS éducation et motricité : Paris 13 (Bobigny), Paris Nanterre, UPEC Val-de-Marne, Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne), Université de Paris
- Sciences et technologie : Sorbonne Université
- Sciences pour la santé : UPEC Val-de-Marne; Cergy-Pontoise CY SUP
- Sciences sanitaires et sociales : Paris 13 (Bobigny)
- Sciences sociales : Université de Paris

■ LISTE 2 (IDF)

UFR de santé

En Ile-de-France, le parcours accès santé (PASS) est préparé dans ces UFR.

75270 Paris Cedex 6

UFR des sciences fondamentales et biomédicales
 Université Paris 5
 45 rue des Saints-Pères
 Centre universitaire des Saints-Pères - Bâtiment principal, 4^e étage, porte P410
 Tél : 01 42 86 22 33
www.biomedicale.parisdescartes.fr

75010 Paris

UFR de médecine - Site Villemin
 10 avenue de Verdun
 Tél : 01 57 27 86 23
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
 > Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille: A-L inclus à Bichat; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

75013 Paris

UFR de médecine - Site Pitié-Salpêtrière
 Université Pierre et Marie Curie
 91 boulevard de l'Hôpital
 Tél : 01 40 77 95 00 (standard)/01 40 77 95 07 Paces
www.medecine.sorbonne-universite.fr

75018 Paris

UFR de médecine - Site Bichat
 16 rue Henri Huchard
 Tél : 01 57 27 76 52
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
 > Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille: A-L inclus à Bichat; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

77127 Lieusaint

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
 Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
 36-37 rue Georges Charpak
 IUT Sénart-Fontainebleau
 Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
 > Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence à proximité.
 Coût : non communiqué

77200 Torcy

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
 Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
 2 avenue Salvador Allende
 IUFM
 Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
 > Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence en Seine-et-Marne.
 Coût : non communiqué

78180 Montigny-le-Bretonneux

UFR des sciences de la santé Simone Veil
 Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
 2 avenue de la Source de la Bièvre
 Tél : 01 70 42 94 91/01 70 42 94 89
www.medecine.uvsq.fr

91405 Orsay Cedex

UFR des sciences d'Orsay - Service scolarité Paces
 Université Paris Sud
 Rue André Guinier
 Division des formations - Bâtiment 332, 1^{er} étage, portes 166 et 168
 Tél : 01 69 15 54 31/01 69 15 43 70
www.medecine.u-psud.fr
www.sciences.u-psud.fr
 > Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

92290 Châtenay-Malabry

UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry
 Université Paris-Sud
 5 rue Jean-Baptiste Clément
 Tél : 01 46 83 53 43/01 46 83 57 89
www.medecine.u-psud.fr
www.pharmacie.u-psud.fr
 > Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

94010 Créteil Cedex

UFR de médecine, département des études médicales - site de Créteil (UFR de médecine - DEM)
 Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
 8 rue du général Sarraill
 Tél : 01 49 81 37 04
<http://medecine.u-pec.fr>

■ LISTE 3 (IDF)

Année préparatoire et cours de soutien aux études de santé

Ces établissements proposent des cours de soutien et une préparation aux études de santé. La plupart adaptent les programmes en fonction des universités.

Public

93017 Bobigny Cedex

Faculté de médecine - UFR de santé, médecine et biologie humaine (UFR SMBH)

Tél : 01 48 38 73 18/01 48 38 73 89
http://smbh.univ-paris13.fr/fr

> Année préparatoire aux études de santé (Apes)

Admission : bacheliers de Seine-Saint-Denis (93) exclusivement. Bac scientifique général sans mention. Autre bac général et technologique avec mention.

Sur dossier.
Durée : 1 an

Privé sous contrat

75279 Paris Cedex 06

Enseignement privé Stanislas
Tél : 01 42 84 88 00
www.stanislas.fr

> Prépa médecine, année 1
Admission : accès réservé aux élèves inscrits en Pass à l'Université de Paris et à Paris 6. Sur dossier et entretien.

Durée : 1 an
Coût : 2 990 €

Privé hors contrat

75004 Paris

Médisup Sciences
Tél : 01 48 04 90 50
www.medisup.com

> Apes0 : année préparatoire aux études de santé

Admission : bac de toutes séries

Durée : 9 mois, 780h
Coût : 9 700 €

> Préparation annuelle adaptée à la 1^{re} année des études de santé de 7 facultés de médecine

Admission : inscription en 1^{re} année des études de santé
Durée : 9 mois, de 197h à 214h selon la faculté visée
Coût : de 5 320 € à 5 560 €

> Préparation annuelle adaptée aux licences à mineure santé

Durée : 9 mois, 160h
Coût : 4 100 €

> Terminale santé : préparation anticipée intégrale

Admission : élèves de terminale
Durée : 9 mois, 140h
Coût : 3 160 €

75006 Paris

Centre Epsilon

Tél : 01 45 00 07 77
http://prepa-epsilon.fr

> PO : année préparatoire aux études de santé

Admission : bac ou bac + 1 en réorientation

Durée : 9 mois, 736h

Coût : 9 250 € (tarifs 2018/2019)

> Préparation annuelle

Admission : inscription en Paces
Durée : de 115h à 168h selon l'université visée

> Terminale santé

Admission : préparer le bac + dossier et entretien

Durée : 135h
Coût : 2 900 €

75006 Paris

Centre préparatoire aux carrières médicales (CPCM)

Tél : 01 46 34 52 25
www.prepa-cpcm.com

> P-1 digitale

Admission : terminale S

Durée : plateforme active de décembre à août

Coût : 890 €

> Pass 0

Admission : terminale S, bac toutes séries ou bac + 1

Durée : 9 mois, 750h

Coût : 8 975 €

> Préparation continue annuelle pour les étudiants en Pass

Admission : inscription en Pass

Durée : 8 mois, 2012h

Coût : 3 990 €

75006 Paris

Excospup santé, paramédical

Tél : 01 46 34 06 33
www.excospup.fr

> Année préparatoire Pass 0 . bac

Admission : bac

Durée : 9 mois, 23h par semaine

Coût : 9 550 €

> Prépa parallèle à la 1^{re} année de Pass

Admission : inscription en Pass
Durée : 9 mois

Coût : 4 000 €

> Terminale médecine : prépa anticipée

Admission : terminale S, bon niveau

Durée : 128h réparties durant les vacances scolaires

Coût : 2 250 €

75116 Paris

Sup Santé Paris

Tél : 01 56 91 23 45

www.supsante.com

> Prépa anticipée pendant la terminale

Admission : terminale + dossier et entretien

Durée : 180h réparties sur 2 ou 3 semaines intensives + samedis après-midi ou dimanches matins

Coût : 3 100 €

> Prépa pendant le Pass

Admission : terminale + dossier et entretien

Durée : 8 mois, 132h

Coût : 2 900 €

75017 Paris

Antéméd

Tél : 01 48 07 17 17

www.antemed.com

> Cours de soutien pendant 1^{re} année des études de santé des facultés de médecine de Paris 6 et de Paris 7

Admission : bac + dossier

Durée : 1 an, 215h en moyenne

Coût : de 6 230 € à 6 340 € selon faculté visée

> Prépa médecine en terminale

Admission : sur dossier

Durée : 1 an, 120h

Coût : 2 770 €

93200 Saint-Denis

Prépa Medsup - Campus Santé Porte de Paris

Tél : 01 48 09 04 57/01 71 86 41 01

http://campus-sante.paris

> Pré-Pass MMOP : année préparatoire à la première année des études de santé

Admission : aucune sélection

Durée : 9 mois, 500h

Coût : 5 220 €

> Remise à niveau scientifique

Admission : aucune sélection

Durée : 2 sessions au choix (octobre-mars ou mars-juillet), 396h

Coût : 3 900 €

Association

75116 Paris

Centre

Tél : 01 53 63 89 20

www.laennec-paris.fr

> Paces primant

Admission : terminale S ou ES

+ inscription en Pass ou Las - pour devenir médecin uniquement - et seulement à l'université de Paris et Sorbonne université.

Sur dossier et entretien.

Durée : 1 an

Coût : 820 €



LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

cidj
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com